Restinga Travel
Votre Voyage
Notre Passion

ANTALYA & ISTANBUL

09 NUITS / 10 JOURS

VOLS AIR ARABIA : 02 Nuits Istanbul / 07 Nuits Antalya

Check in IST	Check out IST	Check in ANT	Check out ANT
22/07/2023	24/07/2023	24/07/2023	31/07/2023
29/07/2023	31/07/2023	31/07/2023	07/08/2023
09/08/2023	11/08/2023	11/08/2023	18/08/2023
20/08/2023	22/08/2023	22/08/2023	29/08/2023

ANTALYA : Méga saray 5* ISTANBUL : Pera tulip 4*	Prix / Pax	3ème Pax	Sup. Single	1er enfant 2 à 5 ans	Enfant 6 à 12 ans
Chambre Standard	19 990	----------	8 500	11 900	----------
Chambre Corner	21 500	18 990	13 000	11 900	16 990

VOLS Vol PEGASUS : 07 Nuits Antalya / 03 Nuits Istanbul

Check in ANT	Check out ANT	Check in IST	Check out IST
17/07/2023	24/07/2023	24/07/2023	27/07/2023
14/08/2023	21/08/2023	21/08/2023	24/08/2023

ANTALYA : PERRE MER Beach resort 5* ISTANBUL : Tulip City 4*	Prix / Pax	3ème Pax	Sup. Single	1er enfant 2 à 5 ans	Enfant 6 à 12 ans
Chambre Standard	20 500	19 000	8 000	10 500	16 000

NOTRE TARIF COMPREND :

- Billet d'avion CASA / ISTANBUL / CASA
- Billet d'avion ISTANBUL / ANTALYA / ISTANBUL
- Croisière Bosphore à IST.
- Visite de la ville d'Antalya
- Séjour en BB à Istanbul
- Séjour Tout compris à Antalya

Article 5. MODIFICATION, ANNULATION, ET REMBOURSEMENT

5.1. Modification et annulation de la part du client :

– Toute réservation est ferme et ne peut entraîner d'annulation.
– Si la modification est possible elle entraîne des frais.

5.2 Modification et annulation de la part de Restinga Travel :

– En cas d'annulation de voyage de la part de Restinga Travel, l'agence propose le remboursement des frais avancés par le client ou des offres de voyage similaire.

5.3 Remboursement :

– Aucune demande de remboursement ne sera acceptée en cas de modification apportée au package par ses fournisseurs (compagnies aériennes, hôtels et autres prestataires) indépendamment de la volonté de Restinga Travel.

5.4 Litiges et réclamations :

– Restinga Travel étant un intermédiaire entre les clients et les différents prestataires de services (compagnies aériennes, hôtels et autres prestataires), c'est pourquoi elle ne peut assumer que les réclamations relevant de sa responsabilité directe et non de la responsabilité de ses partenaires

Article 6. FORMALITÉS ADMINISTRATIVES :

Le voyageur est tenu de vérifier :
– La validité de son passeport
– veuillez-vous assurer de la validité de votre passeport qui doit être supérieure à 6 mois à partir de la date de retour du voyage

– Les formalités d’entrée au pays de destination
– Autres documents nécessaires à son voyage (visa, autorisation de quitté de territoire, autorisation parentale,…).
– L’agence n’est pas responsable en cas de refus d’embarquement ou de débarquement par les autorités.